ment annuel des intérêts, et ces livrets seront rendus à partir du samedi 2 janvier 1932. En effet, dorénavant, en raison de l'importance prise par la succursale, il y aura chaque samedi après-midi, dans les trois premiers et le dernier mois de l'année, une séance supplémentaire qui dégorgera celle du dimanche, laquelle est tellement chargée à cette époque qu'elle oblige le public à une trop longue attente.

Le bal des amis des écoles laïques. — C'est le 26 décembre qu'aura lieu, dans la salle du « Foyer de la Paix », rue Emile-Zola, le grand bal organisé par les amis des écoles laïques d'Halluin au profit des œuvres postscolaires. Les organisateurs se sont assuré le concours du célèbre Jazz Madmarvan et n'ont rien négligé pour donner à cette soirée de famille tout l'éclat et l'attrait possible. Il y a de quoi satisfaire les plus difficiles et sans nul doute le succès couronnera les efforts du groupe des amis des écoles laïques d'Halluin.

Cette soirée se clôturera par le tirage d'une tombola gratuite. Tous les porteurs de tickets d'entrée à un franc auront droit à participer à cette tombola. Le prix modique du ticket est à la portée de tous. La vente se poursuit activement et la fête s'annonce comme devant obtenir plein succès.

Les tickets d'entrée sont en vente au café du Centre, rue de la Gare, chez les amicalistes et chez MM. les directeurs des écoles communales.

Etat civil. — Naissance : Michel Mersuj, 365, rue de la Lys.

Publications : Arsène Dujardin, tisserand, et Julienne Delaere, ourdisseuse.

Décès : Charles-Louis Esprit, 59 ans, 23, rue Palestro ; Emile Vanhaist, 79 ans, 173, chemin de Linselles.

RONCQ

LE DIMANCHE A RONCQ

Jeunesse Roncquoise : au Gymnase municipal, de 9 à 12 heures, entraînement.

Caisse d'Epargne : au 276, rue de Lille, séance de 10 h. à 11 h. 30.

Terrain municipal de sports : à 10 h., match de football.

La Sainte-Cécile : à 9 h. 30, église Saint-Roch, audition musicale par la Fanfare du Blanc-Four ; à 14 h. 15, café de l'Etoile, grand banquet.

Séance récréative : à 18 h., à la Maison du Peuple, suivie d'une tombola.

Anciens Combattants du Centre : à 15 heures, au café de la Tête d'Or, banquet annuel.

Renouvellement des patentes rouges. — Les marchands forains ou ambulants sont invités à se présenter à la Mairie, en vue de réclamer une nouvelle patente pour 1932. Se munir de la patente rouge 1931.

Il est rappelé que toute personne exerçant un commerce, hors de la commune, est tenue de produire à la Préfecture une déclaration dont il lui est donné récépissé. Pièces à fournir à l'appui de la déclaration : 1° Certificat de domicile ou de résidence délivré par le commissaire de police ; 2° la patente ; 3° pièces d'identité ou de nationalité ; 4° extrait d'inscription au registre du commerce.

Consultation des nourrissons. — Pour le centre de la commune, mardi 15 décembre, à 15 heures, local habituel, rue de Lille, 150.

Jeunesse Roncquoise. — Lundi soir, salle du Gymnase municipal, répétition pour les pupilles.

Barnum-Harmonie. — Cette société musicale a organisé des cours gratuits de solfège.

Pour tous renseignements, s'adresser au local, café du Centre, place de Roncq.

Etat civil. — Naissances : André Goeminne, 16, rue de l'Egalité ; René Coisne, 27, rue de Bousbecque.

Publications : Etienne Anckaert, mouleur, et Mathilde Saelens, piqûrière ; Jean-Baptiste Desprez, cultivateur, et Simone Six.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Le concert de la musique. — Nous avons relaté dans un précédent article le succès du premier concert donné dimanche dernier. C'est dimanche 13 qu'aura lieu la deuxième séance en la salle des fêtes de l'école communale.

En plus du programme déjà bien rempli, se feront entendre M. Maurice Maquet, violoniste, 1er prix du Conservatoire, accompagné au piano par Mme Nollet-Maquet, professeur au Conservatoire de Tourcoing fils et fille du dévoué chef M. Georges Maquet. La location bat son plein. S'adresser 7, place de la Mairie pour les réservées.

Consultation des nourrissons. — Elle aura lieu au local habituel jeudi 17 décembre, à 14 heures.

Etat Civil. — Publication. — Edmond Bonnet et Andrea Hostyn.

LINSELLES

Conseil municipal. — Les membres du Conseil municipal se réuniront le 14 décembre.

Etat Civil. — Naissance : Jean-Pierre Desmarecaux, rue Castelnau.

Caisse d'Epargne. — Séance de 10 h. 30 à 11 h. 30.

CEINTURES POUR DAMES
Bas à Varices
PRIX MODÉRÉS
Mme G. BEAUSIRE DESCAMPS
Spécialiste diplômée de Paris
112, r. de la Malsence, Tourcoing
3382

MOUVAUX

Accidents du travail. — A la tannerie Henri Wauquicz, rue Vauban, 49, un ouvrier, M. Henri Demay, demeurant à Vlammertinghe (Belgique), a reçu une balle de cuirs sur le pied droit : 15 jours sauf complications. — Au chantier Masquilier fils, sur le boulevard de la Marne, à Mouvaux, M. Alfred Harlein, chef de chantier, demeurant à Tourcoing, 44, rue du Clinquet, a reçu des bastings sur la jambe gauche en déboisant une grosse partie : 20 jours de repos. — Chez Noblet, fabricant, 32, rue de Wasquehal, un ouvrier rentreur, M. Jean Chapeleaud, demeurant à Roubaix, 182, rue des Arts, s'est fait une entorse sacro-iliaque gauche en soulevant une chaîne : deux semaines. — M. Rousseele Maurice, 37 ans, demeurant à Roubaix, rue et Impasse Turgot, 1, employé aux Chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, a reçu un serre-joint sur le pied gauche en travaillant une tôle. Une radiographie a été jugée nécessaire par le docteur Balenghien qui ne pourra se prononcer qu'après cette opération.

Inscriptions des classes. — Il est rappelé que la seconde et dernière séance d'inscription des jeunes gens faisant partie des classes 1931 (2) et 1932 (1) a lieu ce matin, de 9 à 11 h., à la mairie de Mouvaux. Les intéressés doivent se présenter munis de leur livret de famille.

Retraites ouvrières et paysannes. — Il est rappelé aux assurés obligatoires des retraites ouvrières et paysannes âgés de plus de 55 ans au 1er juillet 1930 et non immatriculés aux assurances sociales, qu'ils sont dans l'obligation de demander la liquidation de leur pension et ce jusqu'au 31 décembre 1931, s'ils ne veulent pas perdre le bénéfice de l'allocation de l'Etat. A cet effet ils devront s'adresser à la Mairie, guichet 3.

Contributions directes. — Le contrôleur recevra les contribuables à la mairie de Mouvaux mardi 15 décembre, de 14 à 16 heures.

Etat Civil. — Naissance. — Nadine Leucérand, 63, rue de Verdun.

économie ... économie ...

la 201 Peugeot

est plus avantageuse...

A L'ACHAT

Coupé, 2/4 places — Cond. int. 4 pl. 4 portes

15.900 — 16.800

A L'USAGE

35 %

de différence entre le budget d'une 201 et celui d'une 9/10 CV

A LA REVENTE

la 201 fait prime comme voiture d'occasion

tous les modèles 201 sont payables 500 frs par mois

Essais et Démonstrations chez P. EVERAERE, Concessionnaire
33 à 39, Rue des Tanneurs, LILLE. — (Tél. 18-10)

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE CAMIONNETTE TAMPONNÉE PAR LE TRAMWAY

Hier, vers 16 heures, une camionnette de la Maison Delesalle, cuirs, rue Léon-Gambetta, 58, à Lille, conduite par M. Fernand Desnoyer, 30 ans, représentant, demeurant 60, rue de Condé, à Lille, venait de la direction de Roubaix, lorsqu'arrivée place des Trois-Villes dans la traversée des voies du tram, elle fut violemment tamponnée par un Mongy Lille-Marcq, projetée contre un pylône et coincée par la lourde voiture.

Par suite du choc, la camionnette fut fortement endommagée et le représentant s'en tira heureusement presque indemne, ne portant qu'une légère blessure au-dessous du nez. Après avoir reçu les soins du docteur Mizon, il put regagner son domicile.

M. Jacquemet, commissaire de police, et le sous-brigadier Leplat, se sont rendus immédiatement sur les lieux pour l'enquête réglementaire.

Accident du travail. — Un régleur de la Cotonnière de Fives, M. Albert Mazé, 41 ans, demeurant 75, rue de l'Ermitage, s'est donné un coup de marteau sur la main gauche. Le docteur Depreux a constaté une contusion violente des doigts qui nécessitera un repos de douze jours.

La Sainte-Cécile. — C'est aujourd'hui dimanche que la chorale « L'Etoile » du Pont fêtera sa patronne. La société interprétera des morceaux de choix à la messe de 10 h. en l'église Notre-Dame des Victoires, sous la direction du chef M. Julien Desimpel. Un banquet aura lieu à 14 h., dans la salle du Globe et réunira les membres actifs et honoraires.

La Sainte-Cécile à Rouges-Barres. — L'Harmonie de Rouges-Barres fêtera, dimanche, la fête Sainte-Cécile. Elle se fera entendre en l'église du Sacré-Cœur, à la messe de 10 heures, sous la direction de M. Depaepe. A l'issue de la cérémonie religieuse, les vins d'honneur seront pris et à 14 heures un banquet réunira les sociétaires et les invités au café de la « Ferme de Rouges-Barres ». Le soir aura lieu un grand bal de famille.

FOURRURES
GARNITURES depuis 29 fr.
EcharpesSkungs, Renards, Pelleteries
Réparations :: Transformations
« AUX BRUYÈRES »
9, Rue du Bois, 9 — ROUBAIX
Ouvert le dimanche matin

COMINES

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Comines s'est réuni le vendredi 11 décembre à 19 h. sous la présidence de M. Pierre Menrillon, Maire. Tous les conseillers étaient présents.

Le Conseil adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 28 août 1931.

Le chômage. — M. le Maire présente au Conseil un projet de règlement de chômage complet et un projet de règlement de chômage partiel conformes aux règlements types approuvés par M. le Ministre du Travail.

Il rend compte que, par suite de la création des Fonds Municipaux de chômage ainsi décidés, les secours de chômage payés par la Ville aux Syndicats à raison de 2 fr. par jour et par chômeur, et la même somme allouée par le Département, seront supprimés.

Il rend compte au Conseil que du 1er Janvier 1929 à ce jour, la Ville a dépensé la somme de 151.449 fr. 92 pour secours accordés aux chômeurs, tant aux syndicats que par le Bureau de Bienfaisance.

La somme de 2 fr. par jour accordée par la Ville et celle de 2 fr. par jour accordée par le Département ont permis, depuis 1929, aux Secrétaires des Syndicats libre et unitaire, d'accorder, en y ajoutant 2 fr. de leur Caisse, la somme de 6 fr. par jour aux chômeurs appartenant à ces Syndicats.

Le Conseil prend acte des déclarations de M. le Maire et adopte tels qu'ils sont établis les règlements de chômage complet et partiel qui seront soumis à l'approbation de M. le Ministre du Travail.

Pension. — Il donne avis favorable aux demandes de liquidation de pension en faveur de Mme Veuve Sagaert et de M. Victor Leclercq, brigadier de police.

M. Victor Leclercq est nommé Brigadier de Police Honoraire de la Ville de Comines.

Subventions. — Il vote une subvention d'études de 500 fr. pour la jeune Hayaer Marie-Madeleine.

— Il accorde une subvention de 500 fr par an, à la Section Cominoise des Invalides et Mutilés du Travail.

Rue Gambetta. — Il décide l'acquisition de plusieurs parcelles de terrain destinées à l'élargissement de la rue Gambetta.

Eglise. — Le Conseil accepte des marchés de gré à gré pour fournitures de mobilier de l'Eglise Saint-Chrysole, au moyen des indemnités de dommages de guerre accordées pour cet édifice cultuel.

Perception de travaux. — Il accepte la réception définitive de travaux au Groupe Scolaire du Centre, de tuyaux pour les Sapeurs-Pompiers, de canalisation d'eau potable pour le Jardin Public, et pour les Bâtiments Communaux, Mairie, Ecole, Bains, Abattoir, etc., de réparation de l'auto-pompe des sapeurs-pompiers, de la construction d'un mur, rue Marceau, de la réfection de la rue Neuve, du mobilier des Ecoles Communales, de l'installation téléphonique à l'Hôtel de Ville.

Le Conseil adopte ensuite la modification apportée au statut du personnel communal et leur affiliation à la loi des Assurances Sociales.

Le Conseil décide l'acquisition d'horloges publiques à poser au Beffroi et à la Tour de l'Eglise Saint-Chrysole.

Puis le Conseil se réunit à huis-clos pour traiter des questions d'assistance.

Souscription « La Dette ». — Nous apprenons que le billet série B 707.656 qui a gagné le vélo-moteur a été vendu à M. Carl Suzanne, Président des Mutilés et Combattants Belges à Contich, près Anvers.

Actuellement la série D est en vente, le tirage aura lieu en février 1932.

Le délégué à Comines, pour recevoir les souscriptions à « La Dette » est M. Lesaffre Auguste, Secrétaire de Mairie.

Fabrique spéciale de Lits
en cuivre, fer et cuivre et émaillé
SOMMIERS TOUS GENRES
LITERIES soignées bonne qualité, vendus avec garantie.
R. VANDYCK
FABRICANT
11 à 15, rue de Babylone, ROUBAIX
MAISON DE CONFIANCE — DÉTAIL

WERVICO-SUD

Inscription de la classe. — Les jeunes gens nés du 1er juin 1911 au 31 décembre 1911 et du 1er janvier 1912 au 31 mai 1912 et ceux des années précédentes dont l'inscription aurait été retardée, sont tenus de se présenter à la mairie, munis du livret de famille, lundi 14 décembre à 17 heures, pour procéder à leur inscription sur les tableaux de recensement.

Statistique agricole en 1931. — Superficie des terres labourables en cultures, prairies temporaires, fourrages annuels : 260 h. 76 a. 40 c. ; Pâturages 73 h. 34 a. 20 c. ; Culture maraîchère 4 h. 47 a. 87 c. ; Bois, 3 h. ; Territoires non cultivables, routes, maisons 150 h. 96 a. 53 c. Superficie totale de la commune, 492 h. 55 a.

La récolte a été moyenne en blé et en avoine ; médiocre en pommes de terre, hâtives et tardives ; assez bonne en lin ; bonne récolte en betteraves.

ECOLE PIGIER 44 bis, rue Pauvrée Roubaix. Tél. 14-60
Préparation rapide et forfaitaire
St.-Dactylo, Comptabilité, Langues
NOMBREUX SUCCÈS
3387

EN BELGIQUE

MOUSCRON

La valse des vélos. — M. Victor Bonheur, demeurant rue de la Filature, 6, avait déposé son vélo à la porte du café d'Isly. A sa sortie, il avait disparu. C'est un vélo émaillé noir pour dame, marque « Goliath », plaque belge 115.460. M. Lucien Vaucant, horticulteur, rue du Petit-Courtrai, d'un autre côté, eut la même surprise. Ce vélo est émaillé noir avec filet rouge, marque « Fast ».

Vol d'une valise. — M. Gentil Debœuf, porteur de pains au service de M. Gustave Werbroeck, boulanger, rue Saint-Pierre, est parti de la maison de son patron, en emportant une valise contenant des effets d'habillement, d'une valeur d'environ 400 francs, appartenant à un autre ouvrier de la boulangerie M. Alphonse Christiaens, habitant comme lui à Rolleghem au hameau du Forest.

Plainte est déposée.

Le plus grand choix de pièces détachées, les meilleurs schémas, les postes les plus purs sont toujours en stock à :
"Roubaix-Radio"
établissement spécialisé en T.S.F.
6 et 8, r. des Fabricants (Tél. 41-72)
GROS — DETAIL.

TOURNAI

La journée du Dimanche

De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. : visites des Musées de la ville.

A 10 h., à la Gare, manifestation organisée par le corps professoral du Conservatoire de musique en l'honneur de MM. André Dumortier et Joseph Canieau, anciens élèves de cet établissement, lauréats du Conservatoire Royal de musique de Bruxelles (diplômes de virtuosité avec grande distinction).

A 10 h. 3/4, à l'Hôtel de Ville, réception officielle des deux lauréats par le Conseil communal.

A 14 h., au terrain des Hôpitaux, match de promotion entre le R.U.S. Tournai et Wibryck F.C.

A 14 h. 30, en la salle communale de la Halle-aux-Draps, grand concert artistique de la Société de musique de Tournai qui interprétera « Lohengrin » de Wagner, sous la direction de M. Van Hecke, directeur du Conservatoire de musique.

A 15 h., en la salle communale « Salle des Concerts », fête organisée par l'Œuvre Nationale des Invalides de la Guerre (section de Tournai) au profit des Enfants des Invalides.

A 15 h. 1/4, et à 20 h., au théâtre communal, représentation de « La Damoiselle du Printemps », opérette en trois actes.

Dans les Cinémas, à 20 h. :

Au Palace. — Le Monsieur de Minuit.

Aux Variétés. — Les Lumières de la Ville.

Au Vieux-Tournai. — L'île des Navires perdus.

Au Kursaal. — Sa plus forte arme.

A Saint-Brice. — Les Héros de l'Enfer.

Service pharmaceutique. — La pharmacie Dupret, Grand'Place, restera toute la journée et la pharmacie Thérasse, rue Saint-Martin, jusqu'à midi.

LE CHOMAGE A TOURNAI

D'un travail de recensement auquel il vient d'être procédé, il résulte que le nombre des chômeurs habitant cette ville s'élevait à la date du 8 courant à 1.134 ; ce nombre s'élevait à fin novembre écoulé, à 1.130. Mais il faut s'attendre à ce que le chiffre indiqué pour décembre se modifie dans le sens d'une augmentation dans le courant du présent mois.

Voici, à titre indicatif, pour les mois de novembre et de décembre, la répartition des chômeurs suivant les diverses professions :

Ouvriers carriers, novembre, 152 ; décembre, 156 ; métallurgistes, 201, 157 ; de l'alimentation, 32, 29 ; du textile, 334, 381 ; du cuir, 130, 137 ; de l'industrie du livre, 17, 17 ; du bâtiment, 133, 116 ; du transport, 7, 8 ; d'industries diverses, 125, 130. Totaux : 1.130 ; 1.134.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 10 décembre

Coups réciproques. — Pour coups réciproques Delmée Louis, cultivateur et Heunart Adhémar, ouvrier au Chemin de fer encourent 182 fr. d'amende, avec sursis pour le premier.

Rupture de ban. — Pour rupture de ban d'expulsion un détenu, sujet français, Senneur Henri, journalier, écope 15 jours de prison.

Ivresse. — Vandermeiren Théophile, houilleur à Neder-Eerman et Bousson Jullen, houilleur à Schoorisse, se sont enivrés ; de plus ils n'avaient pas de carte d'identité : 140 fr. d'amende avec sursis à chacun.

Coups. — Pour coups de sabot portés à son ami Libbrecht Henri, Derycke Emma, ouvrière d'usine à Bailleul, qui fait défaut est condamnée à 8 jours de prison et à 182 fr. d'amende.

Coups. — Opposition est faite par Gaillet Théophile, garagiste, à Templeuve, condamné par défaut, la semaine dernière, pour coups à 8 jours de prison et 182 fr. d'amende et à 200 fr. de dommages-intérêts.

Après explications du prévenu, la peine est réduite à 700 fr. d'amende avec sursis. Les dommages-intérêts sont maintenus.

Coups et injures. — Pour coups et injures à Muot Georges, Léon Lemoine, ouvrier peintre à Tournai, encourt 770 fr. d'amende.

Vols. — Déplechin Firmin, électricien à Tournai, a frauduleusement soustrait : 3 appareils de T.S.F., un lustre et 2 sommes, l'une de 300 fr. et l'autre de 100 fr. Déplechin, qui fait défaut, est condamné à 4 fois un mois de prison et 182 fr. d'amende.

Coups réciproques. — Pour s'être porté réciproquement des coups, Lefebvre François et Dupret Alphonse, cultivateurs à Foreste, sont condamnés le premier à 8 jours de prison pour coups et 70 fr. d'amende pour injures ; le deuxième à 182 fr. d'amende. Lefebvre reçoit en outre 10 fr. de dommages-intérêts et Dupret une allocation provisionnelle de 578 fr. M. le docteur Leblanc est commis pour déterminer les conséquences des blessures reçues.

Pour **coups encore**, Marquebreucq Joseph, marchand de bestiaux à Bassily écope 700 fr. d'amende avec sursis.

Ligue des Familles Nombreuses. — Le bureau de la permanence de la Ligue des Familles Nombreuses de Tournai sera ouvert de 10 h. 30 à 12 h. 30 en la salle des Concerts, place du Parc.

30 % MOINS CHER chez
PONTIGNIE Face Octroi de l'Epeule
Matelas 2 personnes garanti pur Kapok 10 kil., 150 fr. au lieu de 199.
Matelas 2 personnes, flocon 1re qualité 20 kil., 39 fr. au lieu de 69.
faisant les matelas en face du client.
Ventilation du kapok. Battage à façon.
Jugez et comparez. Liv. rap. par auto.
3029

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX

C'est aujourd'hui, à 4 heures, qu'aura lieu au Café Pandore, la vente remarquable du pigeonnier Maurice Delbarre, de Renaix. 3232

Permis de conduire garanti
GARAGE DU CHÊNE HOUPLINE
R. du Chêne-Houpline, Tourcoing, T. 1290

L'AVANCE DE CENT MILLIONS AUX SOCIÉTÉS DE CRÉDIT AGRICOLE

Au cours de sa séance de nuit de vendredi, la Chambre a terminé la discussion du projet de loi relatif à un crédit de 100 millions pour avances aux sociétés de crédit agricoles. L'article 1er, qui fixe le montant du crédit fut adopté sans débat, mais l'article 2 donna lieu à une longue discussion et à un nouvel examen de la Commission. Il fut finalement adopté.

Il est ainsi conçu :

« Art. II. — Les sociétés bénéficiaires d'avances sont désignées par des décrets pris après avis du Conseil d'administration de la Caisse Nationale de Créditagricole, qui fixe le montant de ces avances ainsi que les conditions dans lesquelles elles sont consenties et remboursées.

» Les sociétés qui ne fonctionnent pas conformément aux dispositions de la loi du 5 août 1920, sur le crédit mutuel et la coopération agricole, doivent s'engager à se conformer aux prescriptions de cette loi dans un délai d'un an, sous peine de dissolution par décret, à moins d'avoir remboursé l'avance avant la fin de ce délai.

» Les avances peuvent encore être accordées pour une durée maximum de trente années.

» Les remboursements effectués par les sociétés bénéficiaires, sont reversées à l'Etat par la Caisse Nationale de Crédit Agricole au fur et à mesure de leur encaissement par cet établissement public ».

Les derniers articles et l'ensemble, furent ensuite votés.

La séance fut levée à 1 h. 30.

Une mise au point du Crédit Agricole Mutuel du Pas-de-Calais

Le conseil d'administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Pas-de-Calais, que présidait le sénateur Bachelet, décédé, s'est réuni à la Maison de l'Agriculture, à Arras.

Emu du projet de loi relatif à l'octroi d'avances exceptionnelles en faveur de certaines sociétés constituées librement en vue d'accorder des crédits aux agriculteurs, le conseil déclare « que ce projet pourrait laisser croire que la Caisse Régionale de Crédit Agricole et ses caisses affiliées sont en cause. Il importe de faire cesser toute équivoque à ce sujet. La Caisse Régionale jouit d'une situation des plus prospères et il en est de même pour toutes les caisses de Crédit Agricole contrôlées par elle. »

SPECTACLES et CONCERTS

A ROUBAIX

HIPPODROME-THEATRE

Aujourd'hui, en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 30, deux grands galas d'opérette : « Véronique » avec une troupe de vedettes.

Prix habituels des places. Location chez Jubé, 16, rue de la Gare.

Du vendredi 18 au mercredi 23 décembre inclus (matinées dimanche et lundi), la grande Revue Musicienne « Le Chic de Paris ».

AU PRINTANIA-CINÉ

Le cinéma Printania affiche, cette semaine, le « Gaucho », avec Douglas Fairbanks. On reverra avec plaisir la silhouette sympathique du grand artiste, dont on attend toutes les prouesses.

Le « Gaucho » est l'histoire pathétique d'une jeune bergère qui a pouvoir de guérir au moyen d'une eau miraculeuse. La renommée de son pouvoir s'étend bientôt, une ville immense se crée qui excite la convoitise d'un hors la loi, le « Gaucho », et d'un usurpateur.

Puis les événements se précipitent, renversants, dramatiques, le « Gaucho » triomphe et aussi l'amour.

Le cadre du film est la grandiose cordillière des Andes. Les vues sont impeccables et Douglas Fairbanks étincelant à son habitude. Lupe Velez et une kyrielle d'artistes de valeur, complètent heureusement la distribution.

LUNA PARK
CINÉ-DANCING
136, Rue Pierre-de-Roubaix
AUJOURD'HUI
un grand film 100 % parlant et chantant
« Ma Cousine de Varsovie »
L'ENGAGÉ INVOLONTAIRE
une heure de fou rire
DESSINS ANIMÉS SONORES
COMIQUE sonore et parlant
—: Location ouverte :—
Dancing, orchestre de huit musiciens, « PEACOK'S BAND »

CINÉMA FLORIMOND
58, RUE BERNARD, ROUBAIX
Programme du 12 au 17 Décembre
LES LOUPS DE LA CITÉ, grand film d'aventure en 5 parties. — **UN HOMME A BOUT**, grande scène comique en 2 parties. — **VOLGA, VOLGA** grand film russe en 11 partie. — **Pathé-Gaumont-Actualités**. — Schelch filmé avec primes. 3035

ROYAL LELEU
CINÉ RUE LACROIX
BOUCOT dans
Le Costaud des P. T. T.
GRAND FILM FORMIDABLE ET TRÈS TRÈS GAI

MAISON des TRAMWAYS Aujourd'hui 3 h. 30, 8 h.
L'ESCLAVE REINE
le film le plus fastueux réalisé jusqu'à ce jour ; **DANS UN RÊVE**, avec Doublepatte et Patachon ; **Actualités** ; **Comique**. 3024.

PRINTANIA - CINÉ
rue de Mouvaux — BLANC-SEAU
Aujourd'hui et demain, 3 h. et 7 h. 45 le fameux **Douglas Fairbanks** dans
"LE GAUCHO"
PILE OU FACE, textes franco-polonais **Actualités**, **Un comique**. Places : 2.50 à 3.25. Mieux vaut un bon film **muet** qu'un mauvais parlant. On s'amusera à PRINTANIA. 3038.

ALCAZAR - CINEMA
117, rue de Tourcoing .. ROUBAIX
LE CHEMIN DU PARADIS
3014.

UNIVERSEL CINÉMA
PLACE CHAPTAL A ROUBAIX
LE POIGNARD MALAIS
avec JEAN TOULOUT

A WATTRELOS

CINÉ - DANCING JACOBS

BAL permanent de 3 à 11 h. Au ciné, **Bach** dans « **EN BORDÉE** », film comique 100 % parlé ; **POUR SON FILS**, drame sonore ; les **Actualités** sonores et parlantes. 3021.

A TOURCOING

THÉATRE MUNICIPAL

Mme Aline Dupuis, notre distinguée directrice, offre à son aimable public tourquennois, aujourd'hui dimanche 13 décembre, à 14 h. 30, une matinée de grand gala d'opéra : « Sigurd », de E. Reyer, avec le concours de César Vezzane, de l'Opéra, le ténor tant aimé des Tourquennois ; du baryton Lautère de la basse Laskin, de l'Opéra ; de Mmes Lucyle Panis, forte chanteuse ; Schneider, mezzo ; Stelly, chanteuse légère ; MM. Janssens, Lapeyrette, Varillat, Dubois.

Au 4e tableau : *grand divertissement guerrier*, réglé par Mlle Geo Gavot, et dansé par les dames du corps de ballet.

En raison de l'importance du spectacle, le rideau se lèvera à 14 h. 30 précises. L'entrée de la salle sera interdite à tout retardataire pendant l'exécution de l'ouverture. M. R. Brisard au pupitre.

— En soirée, à 20 h. 15 : « Gladys », pour les représentations de la divette Mlle Helen Nilson.

Au Fresnoy
Cinéma, Skating, Dancing, Jardins
Séance permanente de 15 à 23 h.
Nicolas RIMSKY dans
PAS SUR LA BOUCHE
opérette cinématographique
ATTRACTIONS SONORES ET PARLANTES
Les Actualités sonores et parlantes

PONT DES PIATS
Programme sensationnel du 12 au 17 Décembre

Cette semaine, encore une grosse semaine de gala, 2 grandes superproductions : Conchita Piquer et Raymond de Barka dans **LE DANSEUR DE JAZZ** ou **PEAU NOIRE, AME BLANCHE** (surtout ne pas confondre avec le « Chanteur de Jazz » ; — Ralph Cloninger, le nouveau Valentino, dans : **LA LOI de la PAMPA** ; — **COUP DE TANGAGE**, comique en 3 parties ; — **ECLAIR JOURNAL**, actualités mondiales.

Tous les dimanches, de 3 à 11 heures, **BAL PERMANENT**, 2 orchestres, 2 jazz-bands.

P. S. — La semaine prochaine : « **MICHEL STROGOFF** »

SPLENDID - CINE R. des Anges, Téléph. 1440
Matinée 15 h. 15, soirée 20 h. 30
QUAND TE TUES-TU
Un film Paramount d'une folle gaîté 100 % parlant français avec DREAN, NOEL NOEL, M. GUITTY
UN SKETCH FRANÇAIS
avec Alice TISSOT, Armand BERNARD
Comique :: Dessin animé :: Actualités
3042

OLYMPIA TÉLÉ 3-61 — RUE HOUCHARD
Matinée à 3 h., soirée à 7 h. 1/2
La célèbre opérette
Pas sur la Bouche
avec Nicolas RIMSKY
2 BONS COPAINS, comique sonore
ACTUALITÉS
DANCING de 3 h. à 11 h., 2 jazz
3030

IDÉAL-PARK, 19 rue des Champs
A 3 h. et 8 h. LES DEUX GOSSES
DANCING permanent. Entrée 2.50

A LILLE

AUJOURD'HUI DIMANCHE

Alhambra. — 15 et 20 h. 30, « No... no... Nanette ».

Familia. — Permanent 10 h. 30 à 19 h. ; soirée 20 h. 30 : « Quand te tues-tu ? »

Capitole. — 14 h., 17 h., 20 h. 20 : « La Chienne ».

Caméo. — 14 h., 17 h., 20 h. 45 : « Le Juif Polonais ».

Omnia. — 14 h., 17 h. 15, 20 h. 45 : « Serments ».

Mondial-Cinéma. — 14 h. 30, 17 h. 30, 20 h. 30 : « Le Blanc et le Noir ».

Variétés Fivoises. — « Dactylo ».

Union. — 15 h. 15 et 20 h. 15 : « Zulma » 3 actes de fou-rire, en patois.

Cinéma du Progrès. — « La douceur d'Aimer ».

Monrmant-Cinéma. — « Les Fautes d'un Père ».

Bendaert, rue du Fg-de-Roubaix. — Bal.

Fiviana, 6, rue de Bouvines. — Bal.

Pathé-Wazemmes. — 14 h., 17 h., 20 h. 30 « Maisons de danses ».

Etablissement BEUDAERT
6, Rue du Fg-de-Roubaix, LILLE
DIMANCHES et FÊTES
Gd BAL à partir de 15 h., 2 orchestres
130

LILLE

PETITES NOUVELLES

Vol d'une montre. — A M. Achille Parisis, on a volé dans son appartement 12, rue Fénelon, une montre de dame, en argent et un porte-monnaie contenant 200 francs. Plainte a été portée.

Cycliste renversé. — M. Heendrickseen 169, boulevard Victor-Hugo, avec son automobile a renversé à l'angle des rues Masséna et Solférino, le cycliste Maurice Top, boucher, rue des Augustins. M. Top a été blessé à l'arcade sourcilière. Il a été reconduit à son domicile par l'auteur de l'accident. Une enquête est ouverte.

COULEURS PREPAREES 4.50 le kg. **BALATUM** 11 fr. le m., et **PAPIERS PEINTS**. — VAN LEEDE, 158, r. J.-Guesde, ROUBAIX, près rue de Lannoy. 3053

Un bel acte de probité. — M. Louis Cochon fils, commerçant, rue Faidherbe à Lille, sortant du Palais Lillois de l'Automobile, perdit son portefeuille rue Anatole-France. Ce portefeuille contenait, outre une somme importante, des papiers personnels. Le portefeuille fut retrouvé par le jeune Georges Diou, fils de M. Diou, habitant 11, rue Championnet, aux Bois-Blancs. Travaillant au dit garage et ayant trouvé l'adresse à l'intérieur, il s'empressa de rendre le portefeuille à son propriétaire.

A qui la bécane ? — Avant hier matin vers 6 heures, un employé de la gare se rendant à son travail, a trouvé, rue Danton, près de la filature Lefebvre, une bicyclette dont la roue avant était complètement broyée. Bien que déjà usagée, cette bécane est encore en bon état et les pneus sont neufs. Aucune plaque d'identité ne permet de retrouver son propriétaire. Elle a été déposée au commissariat de police de Loos, où on peut la réclamer.

Imperméables et Vêtements de Cuir
en tous genres, en vente à des **prix incroyables** chez **BRIFFAUT**, 43, Petite-Rue, à **Mouscron**.
—: VOYEZ NOS PRIX :—

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Vol. — Charles Ducastelle, 19 ans, mécanicien à Mons-en-Barœul, était poursuivi pour avoir volé une automobile dans les circonstances suivantes :

Au cours de la nuit du 6 au 7 décembre, le gardien de la paix Menet, qui était de service à la salle des fêtes de la rue de Lannoy, apercevait une automobile venant de la direction de Lille, qui tamponnait une autre voiture qui stationnait dans ladite rue de Lannoy.

Interpellant le chauffeur de l'auto tamponneuse, celui-ci, bredouillant quelques fit marche arrière et prit la fuite aussitôt.

Le gardien de la paix se mit résolument à la poursuite du fuyard qu'il put rattraper dans la rue Pierre-Legrand.

Emmené au poste, il déclara qu'il avait volé la voiture automobile rue Anatole-France à Lille, où elle stationnait.

Le Tribunal a prononcé contre Charles Ducastelle, l'auteur de ce vol, une peine de 6 mois d'emprisonnement plus une amende de 5 francs pour ivresse (Me Jacquin).

Un souteneur sévèrement condamné. — Auguste Chirol, 26 ans, camelot, demeurant à Lille avait été arrêté le 3 décembre par le service des mœurs.

Ce jour-là, dans la soirée, le brigadier Rémy qui surveillait depuis quelque temps les allées et venues d'une fille soumise se livrant au racolage sur la voie publique, était interpellé par cette fille, laquelle, toute ensanglantée, venait demander aide à la police parce qu'elle était battue par le sieur Chirol qui lui reprochait de ne pas « rapporter assez ».

A l'audience du 11 décembre, plusieurs témoins sont venus dire que Chirol ne travaillait pas et ne vivait qu'aux dépens des filles qu'il frappait.

Le Tribunal l'a condamné pour vagabondage spécial et coups et blessures, à 3 mois d'emprisonnement et à 5 ans d'interdiction de séjour (Me Marie-Louise Kah).

Fraudeurs. — Jules Noppe, 33 ans, chauffeur, sans domicile fixe a été condamné à 10 jours de prison et à 500 francs d'amende pour introduction frauduleuse de 6 kilos de tabac étranger.

— 6 jours t 562 fr. 50 pour même délit à Joseph Trentesaux, 48 ans, ouvrier agricole à Willems.

— Enfin Pierre Verwacke, 49 ans, tisserand à Armentières, qui avait été arrêté dans cette ville avec 6 kilos de tabac a été condamné à 1 mois et à 500 fr. d'amende.

Accident. — Le 5 juin 1931, Alphonse Gorain, magasinier à Tourcoing, 109, rue du Cymbale, venant de la rue Saint-Jacques, traversait la rue Nationale, lorsqu'au milieu de cette rue il fut heurté au pied gauche par la roue avant de la bicyclette sur laquelle était monté Henri Lequain, courtier en laines à Tourcoing, 56, rue du Château.

Ce dernier, poursuivi pour blessures involontaires, a été condamné à 50 fr. avec sursis et à 5 fr. pour la contravention avec sursis et à 5 fr. pour la contravention (Me Bruneau).

M. Gorain, qui s'était constitué partie civile a obtenu une provision de 10.000 fr. (Me Balavoine).

Gorain sera examiné par le docteur Leclercq.

Affaires diverses. — 8 jours pour infraction à un arrêté d'expulsion à Wojctersynska Jean, mineur sans domicile fixe.

— Même peine, pour même délit à Léon Claeys, 29 ans, homme de peine à Mouscron.

— Vandeportaele Edmond, directeur de la filature Corsère et Lambert à Lille, poursuivi pour infractions au code du travail, se voit infliger 78 amendes de 5 fr.

— Marcel Marsal, entrepreneur de chauffage central à Lille, 186, rue de Lannoy, était poursuivi pour avoir mis obstacle à l'accomplissement des devoirs d'un inspecteur du travail, en l'empêchant d'effectuer sur son chantier la vérification ressortissant à sa compétence. Il a été condamné à 25 fr. d'amende. Z

Dernière Heure

APRÈS L'ÉLECTION du Président ZAMORA

LA DÉMISSION DU CABINET ESPAGNOL A ÉTÉ REMISE HIER

M. Alcala Zamora a reçu hier les membres du corps diplomatiques venus lui présenter leurs félicitations. Le nonce du Pape, Mgr Tedeschini, doyen du corps diplomatique, a prononcé un discours.

M. Zamora lui a répondu et a envoyé son salut cordial à tous les gouvernements représentés à Madrid.

Le Président de la République a ensuite reçu le Président du Conseil, qui lui a remis la démission du Cabinet.

DRAME MYSTÉRIEUX PRÈS DE ROUEN

Depuis plusieurs années, deux Parisiennes, la mère et la fille, Mme Wacages et Mlle Grugon, passaient l'été dans une villa de Villerville. Les deux femmes menaient une vie aisée. Il y a quelques jours, la propriétaire de la villa, Mme Poop, n'ayant pas vu les deux femmes, décida d'alerter la gendarmerie.

Le brigadier Pasigny se rendit à la villa en n'obtenant aucune réponse aux coups donnés à la porte, il décida de forcer la serrure. Toutes les portes étaient fermées et barricadées à l'aide de planches. Enfin, pénétrant dans la chambre, le gendarme découvrit le cadavre de Mme Wacages et celui de sa fille, étroitement ligotées par une courroie. Un décor romantique rendait la scène encore plus curieuse : les pieds du lit étaient posés chacun dans une assiette contenant de l'essence. Devant la couche macabre, une glace baissée reproduisait la scène. Poussant plus loin les investigations, le brigadier découvrit un revolver sous chacun des cadavres. Aucune balle n'avait été tirée, les cadavres ne portaient aucune blessure apparente.

Le Parquet de Rouen s'est rendu sur les lieux. On ne peut encore établir s'il s'agit d'un crime ou si, poussées par la ruine, les deux femmes décidèrent de se tuer et firent elles-mêmes cette curieuse mise en scène.

DES NÉGOCIATIONS FRANCO-BELGES SUR LES RELATIONS ÉCONOMIQUES

En vue d'apporter certains aménagements dans les relations économiques entre la France et la Belgique, d'importantes négociations commerciales vont s'ouvrir lundi à Paris, entre les délégués des gouvernements des deux pays.

La question des contingentements établis à l'importation en France de certains produits belges, les engrais azotés, le charbon, le vin, le poisson, la viande sur pied et abattue, ainsi que différentes denrées agricoles, sera particulièrement examinée.

Pendant que se dérouleront ces négociations, des pourparlers seront engagés entre les représentants de certaines industries françaises et belges dans le but d'arriver à conclure des accords, tenant compte des besoins économiques de ces industries.

Les produits visés sont les porcelaines, les tôles, les articles d'appareillage électrique, les articles de gobleterie et les bateaux pour la navigation intérieure.

Les négociations auront lieu au ministère du commerce, sous la présidence de M. Louis Rollin.

16.000 OUVRIERS DU TEXTILE EN GRÈVE EN HOLLANDE

Les dernières négociations engagées en vue d'empêcher une grève générale à Enschédé ayant échoué, l'arrêt du travail dans l'industrie textile du Twente sera complet lundi.

La grève s'étend à 16.000 ouvriers.

INONDATIONS A ANDRINOPLE

A la suite des pluies torrentielles qui se sont abattues sur la région d'Andrinople, les fleuves Maritza et Tundja ont débordé.

Andrinople est sous les eaux, 400 maisons ont été submergées.

Le nombre des victimes est inconnu.

Les lignes de tramways ont été endommagées et les communications ferroviaires entre Stamboul et l'Europe sont interrompues.

DANS LA SURETÉ GÉNÉRALE

M. Conan, inspecteur de police spéciale de 2e classe à **Calais**, est nommé inspecteur de police mobile de 2e classe à la 1re brigade régionale à Paris.

M. Normand, inspecteur de police spéciale de 4e classe à **Feignies**, est nommé en la même qualité à **Calais**.

M. Alcaia, inspecteur principal de police spéciale de 1re classe, officier de police judiciaire, en congé pour raisons de santé, est nommé inspecteur principal de police de 1re classe, officier de police judiciaire à **Feignies**.

HERNIE
AUTREFOIS !
Le bandage à ressort, appareil de torture.
AUJOURD'HUI
Un progrès essentiel !
Le « NÉO-BARRERE », sans ressorts ni sans pelotes, supporté par les malades les plus délicats, maintient les Hernies les plus volumineuses et en garantit la contention absolue.
Notice et renseignements gratuits à :
L. LEUWERS, Bandagiste diplômé, 59, rue de Tournai, à TOURCOING. Téléphone 5-61. Dépositaire général pour le Nord et le Pas-de-Calais.